

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20211216-023

du 16 décembre 2021

n°023

page 1/2

EXTRAIT :

Nombre de membres en exercice : 39



PRESENTS (34) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Ahmed BEN DJILLALI, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (2) : Patricia BAZIN donne pouvoir à Pierre BARAUDON, Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Thomas BAUDIN

EXCUSES (3) : Séverine BART, Frédérique NAUD COLAS, Gilles MAUDUIT

Nom du secrétaire de séance : Siméon FONGANG

RAPPORTEUR : Monsieur Stéphane RAYNAUD

OBJET : Montants pour la mise à disposition de matériel logistique - Ajustement et création de nouveaux tarifs

La ville de Châtellerault apporte un soutien logistique à diverses initiatives (mobiliers, structures, sonorisation, éclairage scénique, etc...) le cas échéant mis en place par des agents de la collectivité :

- tout d'abord dans le cadre associatif : la ville de Châtellerault soutient le fonctionnement et les initiatives des associations dont l'objet social participe à la mise en œuvre de ses politiques publiques dans les domaines culturel, social, environnemental,... Ce soutien se manifeste par des mises à disposition de matériel logistique aux associations locales ou ayant un intérêt local, soit régulièrement, soit à l'occasion d'événements ou de manifestations ponctuelles.

- ensuite, le matériel du service logistique peut également être mis à disposition de services publics (collectivités, établissements publics, administrations...), de partis politiques et de syndicats.

Chaque matériel représente une valeur pour les mises à disposition ou un tarif pour les locations qui est actualisée tous les ans.

Il est proposé d'ajuster ces montants avec une augmentation de 2,4% basée sur la cout de la vie (indice INSEE), en tenant compte de la vétusté et des durées d'utilisation.

Il est également proposé de maintenir une grille intégrant des coefficients afin d'établir une valeur dégressive selon le nombre de jour d'immobilisation du matériel.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20211216-023****du 16 décembre 2021****n°023****page 2/2**

VU l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 sur les conventions de partenariat avec les associations,

VU la délibération n° 25 du conseil municipal du 17 décembre 2020 relative aux valeurs locatives des matériels et prestations diverses du service logistique applicables à compter du 1er janvier 2021,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser les valeurs des matériels et des prestations liées pour l'année 2022,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide

- d'actualiser les montants avec les coefficients réducteurs des matériels et prestations liées, notamment en vue de la valorisation par les associations de ces avantages en nature, à compter du 1er janvier 2022, conformément aux tableaux ci-annexés,
- d'autoriser à titre exceptionnel, la mise à disposition à titre gracieux du matériel aux partenaires lors d'animations ou d'activités relevant d'un intérêt public local auxquelles la collectivité est partenaire, notamment dans le domaine sanitaire,
- d'abroger à compter du 1er janvier 2022 la délibération n°25 du conseil municipal du 17 décembre 2020 relative aux valeurs locatives des matériels et prestations diverses applicables à compter du 1er janvier 2021
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOUUD



MONTANT DES MATERIELS VILLE - ANNEE 2022

GRUPE D'EQUIPEMENT	THEME PAR SERVICE GESTIONNAIRE	DESIGNATION	UNITE	VALEUR en € AU 01/01/2022'
MATERIEL DIVERS	Cadre de vie Fourniture végétales	Arbuste > à 2m	Unité/jour	4,60 €
		Arbuste 1m à 2m	Unité/jour	3,47 €
		Bouquet rond	Unité	25,12 €
		Composition florale (de petite taille, type centre de table)	Unité	16,74 €
		Composition florale (de taille moyenne)	Unité	33,49 €
		Composition florale élaborée	Unité	50,23 €
		Gerbe commémorative (avec ruban)	Unité	55,81 €
		Plante annuelle ou bisannuelle	Unité/jour	
		Plante d'intérieur < 1m	Unité/jour	2,31 €
		Plante d'intérieur > 1m	Unité/jour	4,60 €
	Plante vivace	Unité/jour		
	Cadre de vie Matériels de suivi du patrimoine arboré	Aspirateur de feuilles	heure	16,27 €
		Broyeur de branches capacité < 5cm	heure	46,94 €
		Broyeur de branches capacité > 5cm	heure	16,27 €
		Épareuse / prise de force	heure	18,69 €
		Souffleur automoteur	heure	5,78 €
		Souffleur porté / prise de force	heure	3,21 €
		Taille haie porté / prise de force	heure	18,69 €
		Treuil d'élagage	heure	
		Tronçonneuse, taille haie manuel	heure	5,78 €
Banc		Journée	2,00 €	
MATERIELS	Matériels Fêtes événements	Banderole Départ/Arrivée	Journée	3,86 €
		Banderole Ville	Journée	1,07 €
		Barnum 5m x 4m avec lestage	Journée	104,07 €
		Barnum 5m x 8m avec lestage	Journée	208,14 €
		Barrière de péril	Journée	1,70 €
		Barrière de Police	Journée	2,94 €
		Barrière plastique	Journée	2,88 €
		Caisse de déménagement	Journée	1,07 €
		Chaise	Journée	0,97 €
		Cimaise avec crochet	Journée	1,61 €
		Cone lubeck	Journée	5,02 €
		Conteneur 350 L	Journée	5,00 €
		Conteneur 660 L	Journée	5,00 €
		Couloir d'arrivée (rambarde)	Journée	12,88 €
		Drapeau	Journée	2,00 €
		Escalier de scène	Journée	23,28 €
		Estrade bois de 2,00 m X 1,00 m hauteur 0,40 m	Journée	12,83 €
		Grille Beaubourg 2mx1m	Journée	9,66 €
		Grille de chantier	Journée	3,44 €
		Isoloir	Journée	5,02 €
		Lestage inférieur à 250 kg	Journée	5,36 €
		Lestage supérieur à 250 kg	Journée	8,69 €
		Main courante	Journée	1,07 €
		Marche 1m	Journée	2,36 €
		Marche 2m	Journée	2,57 €
		Mât porte drapeau (7 m)	Journée	2,94 €
		Nappe verte	Journée	2,79 €
		Oriflamme	Journée	2,00 €
		Pagode de 4,00 m X 4,00 m	Journée	83,26 €
		Panneau d'élection	Journée	4,90 €
		Panneau de signalisation mobile	Journée	3,17 €
		Pavillon Pays 225x150	Journée	5,63 €
		Pavillon Pays 300x200	Journée	5,63 €

MONTANT DES MATERIELS VILLE - ANNEE 2022

GROUPE D'EQUIPEMENT	THEME PAR SERVICE GESTIONNAIRE	DESIGNATION	UNITE	VALEUR en € AU 01/01/2022	
MATERIELS	Matériels Fêtes événements	Pavillon Pays 500x200	Journée	8,28 €	
		Pieuve porte-drapeaux	Journée	4,23 €	
		Plancher module de 1m²	Journée	4,83 €	
		Podium 3 marches (remise de médaille)	Journée	21,89 €	
		Podium couvert sur remorque 7mx5m mobile	Journée	464,61 €	
		Podium modulable par élément de 1,5m x 1,5 m avec rambarde de sécurité	Journée	26,56 €	
		Praticable léger	Journée	29,20 €	
		Praticable lourd	Journée	30,99 €	
		Pupitre bois	Journée	47,21 €	
		Pupitre translucide	Journée	171,66 €	
		Rampe PMR	Journée	18,13 €	
		Réfrigérateur	Journée	34,12 €	
		Séparateur de voie	Journée	1,65 €	
		Stand 3x3 montage rapide avec lestage	Journée	78,89 €	
		Stand 3x3 tubulure acier	Journée	46,83 €	
		Table	Journée	4,69 €	
		Tableau	Journée	10,06 €	
		Tabouret	Journée	3,38 €	
		Tente Hexagonale 40m²	Journée	208,14 €	
		Urne d'élection	Journée	32,19 €	
	Vitrine sur pieds	Journée	8,90 €		
	Winflag Ville	Journée	16,90 €		
	Matériels scéniques événements [son et lumière]	Console Midas M32 R	Journée	78,03 €	
		Pupitre lumière Maxim	Journée	49,50 €	
	PERSONNEL- MAIN D'OEUVRE	Personnel des Services Ville	Main d'œuvre pour prestations diverses	heure	25,56 €
		Personnel extérieur Ville	Main d'œuvre pour prestations diverses	heure	17,17 €
VEHICULES ET ENGINs (tarifs sans chauffeur)	Aménagement urbain	Compresseur de chantier	heure	29,83 €	
		Cylindre vibrant 2 billes	heure	10,91 €	
		Patin vibrant	heure	3,21 €	
		Point à temps	heure	51,13 €	
	Cadre de vie Matériels de motoculture	Autre matériel de motoculture motorisé	heure	5,78 €	
		Déplaqueuse	heure	5,78 €	
		Motoculteur ou motobineuse	heure	52,26 €	
	Cadre de vie Matériels de nettoyage	Balayeuse aspiratrice 2m3	heure		
		Balayeuse aspiratrice 5m3	heure		
		Hydrogommeuse	heure	41,86 €	
		Lame à neige	heure	5,78 €	
		Laveur haute pression	heure	24,42 €	
		Laveuse de rue	heure	66,08 €	
		Mini balayeuse	heure	16,27 €	
	Cadre de vie Outils travail du sol	Autre outil de travail du sol attelé sur tracteur	heure	3,21 €	
		Balayeuse à gazon tractée (balayage ou défeutrage)	heure	27,55 €	
		Chargeur sur tracteur	heure	3,21 €	
		Cultivateur rotatif à axe horizontal (rotovateur)	heure	5,78 €	
		Décompacteur à broches	heure	114,37 €	
		Défeuteur	heure		
		Déssileuse	heure	27,55 €	
		Herse rotative	heure	5,78 €	
		Préparateur de sol -engazonneur	heure	27,55 €	
		Regarnisseur	heure	27,55 €	
		Sableur tracté	heure	32,05 €	
		Scarificateur à lames ou à carotouse (aérateur)	heure	5,78 €	
		Semoir à engrais	heure	5,78 €	

MONTANT DES MATERIELS VILLE - ANNEE 2022

GRUPE D'EQUIPEMENT	THEME PAR SERVICE GESTIONNAIRE	DESIGNATION	UNITE	VALEUR en € AU 01/01/2022
	Cadre de vie Tondeuses	Autochargeuse	heure	27,55 €
		Débroussailluseuse/réciprocateur	heure	5,78 €
		Déssilleuse	heure	27,55 €
		Faucheuse autochargeuse	heure	27,55 €
		Gyrobroyeur 3 m	heure	18,69 €
		Tondeuse à fléaux automotrice 1,20m	heure	27,55 €
		Tondeuse à fléaux sur prise de force	heure	5,72 €
		Tondeuse hélicoïdale 3,50 m	heure	52,26 €
		Tondeuse rotative 0,50 m	heure	5,78 €
		Tondeuse rotative 1,80 m	heure	30,14 €
		Tondeuse rotative 3,50 m	heure	36,55 €
		Cadre de vie Tracteurs	Tracteur < 50cv	heure
	Tracteur 110cv		heure	62,39 €
	Tracteur 65cv		heure	36,55 €
	Tracteur 85cv		heure	48,21 €
	Tracteur porte-outils 70cv		heure	52,26 €
	Transport	Benne/caisson polybenne < 11 T	Journée	13,68 €
		Benne/caisson polybenne > 11 T	Journée	29,30 €
		BOM sur berce	heure	17,79 €
		Camion > 11 T	heure	16,17 €
		Camion grue 19 T	heure	22,76 €
		Chargeur	heure	38,82 €
		Citerne à eau sur berce	heure	6,46 €
		Élévateur à mât vertical	heure	22,77 €
		Élévateur télescopique	heure	25,91 €
		Épandeur sel de déneigement	heure	43,91 €
		Laveur HP sur berce	heure	28,23 €
		Mini-pelle et remorque	heure	25,85 €
		Nacelle multidirectionnelle 14 m	heure	26,74 €
		Nacelle multidirectionnelle 25 m	heure	43,78 €
		Polybenne < 11 T	heure	26,15 €
		Polybenne > 11 T	heure	29,51 €
		Remorque – nacelle électrique	heure	19,04 €
		Tractopelle/Pelle sur pneus	heure	30,75 €
		Véhicule utilitaire	Km	0,75 €
		VL et VUL	Km	0,38 €

GRILLE DES COEFFICIENTS MULTIPLICATEURS

Multiplier le montant journalier par le coefficient multiplicateur en fonction du nombre de jour de prêt

NOMBRE DE JOUR DE PRET	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
1	1,00
2	1,00
3	1,25
4	1,50
5	1,75
6	2,00
7	2,25
8	2,50
9	2,75
10	3,00
11	3,15
12	3,30
13	3,45
14	3,60
15	3,75
16	3,90
17	4,05
18	4,20
19	4,35
20	4,50
21	4,60
22	4,70
23	4,80
24	4,90
25	5,00
26	5,10
27	5,20
28	5,30
29 jrs et +	5,30